

Nom, Prénom
Adresse
Code Postal Ville

Lieu, Date

Monsieur ou Madame
Fonction
Adresse
Code Postal Ville

Objet : demande de congé de paternité

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article L.1225-35 du Code du travail, je vous informe que mon enfant est né (ou devrait naître) le « **date** », je souhaite bénéficier du congé paternité à partir du « **date du début du congé** » jusqu'au « **date de fin de congé** ».

Je vous joins la photocopie du livret de famille (ou de l'acte de naissance ou bien encore du certificat médical attestant de la date prévue de la naissance).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Signature

Article L1225-35

- Après la naissance de son enfant et dans un délai déterminé par décret, le père salarié bénéficie d'un congé de paternité de onze jours consécutifs ou de dix-huit jours consécutifs en cas de naissances multiples.

Le congé de paternité entraîne la suspension du contrat de travail.

Le salarié qui souhaite bénéficier du congé de paternité avertit son employeur au moins un mois avant la date à laquelle il envisage de le prendre, en précisant la date à laquelle il entend y mettre fin.